

Requalification du Quai Marquis d'Aiguillon : les premiers travaux débutent en octobre

La première phase de réhabilitation du quai Marquis d'Aiguillon va débiter avec la démolition du hangar 12. Cette étape sera suivie, en mars 2027, par les travaux de consolidation du quai. Nantes Saint-Nazaire Port engage ainsi la sécurisation de cette infrastructure pour l'ouvrir à nouveau à la promenade des Nantais entre le centre-ville et le Jardin Extraordinaire.

Octobre 2026 sonne le coup d'envoi des travaux relatifs à la requalification du quai Marquis d'Aiguillon. Ils se prolongeront par la future réalisation du projet « *L'Escale* » ouvert à horizon 2033, qui comprendra de grands espaces végétalisés et des zones de fraîcheurs ouverts aux Nantais, un pôle tertiaire avec des restaurants, bureaux, services et commerces, ainsi qu'un hôtel.

La première phase de réaménagement du site débutera courant octobre par la démolition du hangar 12 dans un premier temps, sur une durée de neuf semaines. Ce chantier a été confié à la société Prémys, qui œuvrera progressivement à l'aide d'une pelle mécanique de 20 tonnes. Les matériaux principaux, les gravats béton, le bois et les métaux seront recyclés dans des centres de tri, acheminés par camions par voie routière. La circulation sera intégralement maintenue sur l'avenue adjacente durant toute la durée du chantier.

Construction d'un rideau parafouille dès mars 2027

Cette première étape sera suivie par le renforcement du quai pendant un an, à compter de mars 2027. Mis en service en 1936, le quai est aujourd'hui fortement dégradé et nécessite d'être conforté. Certaines portions sont d'ailleurs fermées au public. Cette étape consistera notamment en la réalisation d'un mur souterrain parafouille sur toute la longueur des 450 m de linéaire de quai. Ce dispositif consiste à mettre en œuvre un rideau étanche destiné à contenir l'érosion du terre-plein. Plusieurs centaines de nouveaux pieux en béton armé, allant jusqu'à 16 m de profondeur, viendront ainsi consolider l'arrière du quai. La technique de forage est privilégiée plutôt que celle du battage, afin de limiter les nuisances sonores pour les riverains. Par ailleurs, ces travaux nécessiteront l'abattage, cet hiver, de 11 arbres, dont l'implantation est située sur le tracé du mur parafouille. En compensation, des arbres seront replantés sur ce secteur à l'automne suivant. Ils viendront compléter l'aménagement paysager d'envergure prévu dans le projet *L'Escale*, en continuité des espaces végétalisés de la future promenade nantaise du centre-ville au Jardin Extraordinaire.

